

14 sep 2012 -18:47

Appartient à Conseil des ministres du 14 septembre 2012

Défense : mission d'assistance à Brazzaville

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la mise en oeuvre de trois militaires belges pour une mission d'assistance à Brazzaville au profit de l'armée congolaise, dans le domaine du stockage des munitions.

Ces militaires seront envoyés durant six semaines à partir de fin septembre 2012. Leur mission consiste à former les militaires congolais dans les opérations de restockage et de gestion des stocks de munitions afin de prévenir les accidents d'explosion, tels que celui qui a eu lieu à Brazzaville le 4 mars 2012 et qui a causé de nombreuses victimes.

Les militaires se verront octroyer le statut "assistance en-dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>